



Communiqué de presse

Finance.brussels : le Gouvernement bruxellois valide les recommandations de l'étude d'EY visant la réorganisation du groupe SRIB

9.3.17 - Depuis le début de la législature, le Ministre de l'Economie Didier Gosuin travaille à la rationalisation des instruments économiques. Dès 2015, le Gouvernement a approuvé un plan ambitieux de réforme des structures au service des entreprises bruxelloises. Dans ce cadre et suite aux résultats de l'étude commandée en 2016 au bureau EY, le Gouvernement, sur proposition du Ministre-Président, Rudi Vervoort, du Ministre de l'Economie, Didier Gosuin, et du Ministre du Budget, Guy Vanhengel, a approuvé, ce jeudi, l'ensemble des mesures à mettre en œuvre par la SRIB afin d'optimiser et de réorganiser ses outils. Objectif : améliorer la gouvernance, l'efficacité et la pertinence des produits financiers en réponse aux besoins des TPE et PME bruxelloises.

Sur base des **constats** du rapport, une vingtaine de **recommandations** ont été proposées par les consultants autour de six axes stratégiques : la stratégie, la gouvernance, la structure du groupe, les produits, les partenariats et la communication.

Parmi ces mesures :

1. La **transparence des rémunérations** des administrateurs et cadres dirigeants sera assurée et assortie d'une échelle de rémunérations plafonnée ;
2. La **diminution de 50%** des **postes** au sein de la direction sera appliquée ;
3. Le **nombre de filiales** et d'administrateurs sera **diminué** ;
4. Le groupe sera réorganisé autour de **trois pôles** principaux : capital à risque, microfinance et garantie ;
5. Le groupe se dotera d'un **plan stratégique** ainsi que d'une **charte d'investissement** ;
6. Une **évaluation** régulière, objective et transparente de l'**impact socio-économique** des actions et des produits du groupe sera mise en place ;
7. L'intégration, dans les conseils d'administration, d'**administrateurs indépendants** au sens du code Buyse ;
8. **L'intégration du [Fonds bruxellois de Garantie](#) (FBG)** au sein du groupe SRIB ;
9. Le **renforcement** de la collaboration entre **les pôles accompagnement** (la future Agence issue de l'intégration d'Impulse, d'Atrium et de BIE) **et financement** (Finance.brussels) afin d'assurer un meilleur suivi des entrepreneur.es bruxellois.es ;
10. Adopter une politique de **communication performante** à l'égard des publics cibles des produits financiers offerts par le groupe en ce compris les critères d'octroi des financements.